



**HAL**  
open science

# Le corps animal comme puissance subversive des normes architecturales. Retour réflexif sur cinq cas d'étude

Léa Mosconi

## ► To cite this version:

Léa Mosconi. Le corps animal comme puissance subversive des normes architecturales. Retour réflexif sur cinq cas d'étude. *Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, 2022, 14, 10.4000/craup.10014 . hal-04121951

**HAL Id: hal-04121951**

**<https://hal.science/hal-04121951v1>**

Submitted on 8 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Le corps animal comme puissance subversive des normes architecturales. Retour réflexif sur cinq cas d'étude

*The Animal Body as a Subversive Power of Architectural Norms: Reflections  
from five case studies*

Léa Mosconi

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/craup/10014>

DOI : 10.4000/craup.10014

ISSN : 2606-7498

### Éditeur

Ministère de la Culture

### Référence électronique

Léa Mosconi, « Le corps animal comme puissance subversive des normes architecturales. Retour réflexif sur cinq cas d'étude », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère* [En ligne], 14 | 2022, mis en ligne le 30 avril 2022, consulté le 04 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/craup/10014> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/craup.10014>

---

Ce document a été généré automatiquement le 4 mai 2022.



*Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

---

# Le corps animal comme puissance subversive des normes architecturales. Retour réflexif sur cinq cas d'étude

*The Animal Body as a Subversive Power of Architectural Norms: Reflections from five case studies*

Léa Mosconi

---

- 1 *L'Homme de Vitruve*<sup>1</sup>, certaines planches du Neufert<sup>2</sup>, ou encore *Le Modulor*<sup>3</sup>, ont longtemps servi de modèles dans les écoles d'architecture, faisant du corps humain, masculin et valide une norme et une échelle du projet architectural. L'affirmation de la question féministe que connaît le milieu de l'architecture depuis les années 2010 fait émerger les textes de chercheurs et de chercheuses<sup>4</sup> qui questionnent, voire contestent des normes faisant de l'homme un référentiel neutre et absolu recouvrant toutes les autres identités. Dans cette perspective, plusieurs travaux tentent de saisir, notamment par le prisme du genre, ce que serait une architecture qui s'affranchirait de ce standard et qui permettrait une appropriation humaine, dans sa grande diversité. Cet article propose lui aussi d'interroger la norme mais par un autre prisme, celui de l'animal. Dans un premier temps, nous reviendrons sur le concept de norme et sur les notions qu'elle peut mobiliser comme la « normation », la normativité, la règle et l'usage. Dans un deuxième temps, il s'agira de saisir ce que le corps animal *hors norme* — aussi bien morphologiquement que d'un point de vue comportemental ou symbolique — fait à l'espace normé ; nous analyserons dans ce cadre une performance mettant en scène une ponette dans une école d'architecture. Dans un troisième temps, nous observerons les dispositifs architecturaux et spatiaux à l'œuvre au sein d'un espace de monstration et de captivité de l'animal, le zoo, en interrogeant sa capacité à proposer des alternatives aux espaces anthropométrés. Enfin, nous nous attacherons à l'analyse de deux fermes, où le domaine d'exercice de la norme diffère de celui du zoo, en observant un projet réalisé et un projet de papier.

## Le corps à l'épreuve de la norme

- 2 Le terme de norme vient du latin *norma*, qui signifie « équerre ». L'équerre détermine si un angle est, ou non, parfaitement droit ; c'est un outil qui partage ce qui est conforme de ce qui ne l'est pas. Comme le souligne la philosophe Laurence Cornu Bernot, la norme se fonde sur un régime de légitimité (religieuse, philosophique, sociales, politique, scientifique, technique) qui est également un régime de *justification rationnelle* :
 

Une norme est une forme préférée à d'autres, une forme valorisée qu'il s'agit d'imposer. Toute norme appelle ainsi l'examen de son régime de rationalité, de valorisation et d'imposition<sup>5</sup>. »
- 3 Le philosophe Eirick Prairat souligne que *la régularité, la contrainte et la pratique partagée* structurent, fondent, voire verrouillent le concept de norme. Si l'équilibre est rompu et que la contrainte, donc la dimension prescriptive, domine les deux autres attributs, alors la norme tend vers la règle. Si la pratique partagée, la dimension collective et appréciative, est prédominante, alors la norme tend vers l'usage. Cette acception que propose Prairat nous permet d'appréhender la norme, dominée par la régularité et en tension entre la règle et l'usage, deux notions qui s'adressent à l'architecture et aux dispositifs spatiaux, mettant en lumière les jeux d'acteurs à l'œuvre dans la constitution des normes ainsi que l'horizon qu'elles portent.
- 4 Dans cette même perspective, on peut interroger la capacité de la norme à exprimer, voire à défendre des valeurs. Une hypothèse<sup>6</sup> qu'énonce le philosophe Pierre Livet, à savoir que les valeurs appartiennent au domaine du normatif, que les normes sont des valeurs qui défendent une idéologie :
 

Toute valeur, en effet, nous donne un conseil et nous suggère une orientation puisqu'elle nous indique dans quel sens nous pourrions souhaiter que le monde évolue ou dans quel état nous souhaitons qu'il se maintienne<sup>7</sup>.
- 5 L'architecture est un médium qui participe à véhiculer ces normes, et donc l'idéologie qui sous-tend ces normes, notamment par le mécanisme de normalisation, que développe le philosophe Michel Foucault dans « Sécurité, Territoire, Population »<sup>8</sup> :
 

La normalisation disciplinaire consiste à poser d'abord un modèle, un modèle optimal qui est construit en fonction d'un certain résultat, et l'opération de la normalisation disciplinaire consiste à essayer de rendre les gens, les gestes, les actes conformes à ce modèle, le normal étant précisément ce qui est capable de se conformer à cette norme et l'anormal, ce qui n'en est pas capable<sup>9</sup>. »
- 6 Dans la conférence « Architects can do it ! Des féminismes en architecture<sup>10</sup> », Stéphanie Dadour revient sur ce que font la norme et la normalisation à la diversité des corps, et notamment aux corps des femmes. D'après la sociohistorienne, l'architecture, l'urbanisme et le design, qui s'adressent systématiquement à un corps humain masculin et valide, jouent un rôle déterminant dans la perpétuation des normes à l'œuvre. Ces normes, et l'architecture qui les porte, minoreraient les femmes et les personnes non valides ce qui participerait à les assigner à des rôles subalternes. L'écoféminisme rend visible la proximité des mécanismes à l'œuvre entre la domination des femmes par les hommes et l'exploitation de la nature par les humains. Pouvons-nous considérer qu'une même proximité est en jeu entre la normalisation que subissent les corps des femmes et des personnes non valides dans l'espace normé et celle qu'éprouvent les corps de certains animaux dans l'architecture anthroponormé ? « Anthroponormé » désigne ici

ce qui est pensé à partir des normes adressées au corps humain. En tentant de saisir la manière dont certains corps animaux peuvent transgresser, voire bouleverser, les normes architecturales à l'œuvre, il s'agit, dans une perspective plus vaste, de saisir quels sont les leviers possibles pour concevoir une architecture plus poreuse à la diversité des corps qui l'habitent.

## Le corps hors norme dans l'espace normé

- 7 À Paris, derrière le Collège de France, rue d'Écosse, dans les années 1860, Jacques Simon avait installé au cinquième étage de son immeuble, dans son habitation de deux pièces, 52 chèvres, qu'il montait et descendait chaque jour pour les faire paître à Belleville<sup>11</sup>. Comment se meuvent ces corps animaux dans des espaces conditionnés par et pour le corps humain ? Par exemple, comment les chèvres descendent-elles et montent-elles les escaliers, ou comment prennent-elles place sur les paliers distribuant les habitations ? Et en retour que font leur corps à l'espace domestique ? Comment les 52 boxes hébergeant les animaux se positionnent-ils dans le logement et s'articulent-ils avec les espaces de vie du berger Jacques Simon ? En pleine période industrielle, dans un Paris porté par l'hygiénisme, que provoque dans la rue le déplacement quotidien des 52 bêtes ?
- 8 Peut-être que la vue de la chèvre sur un palier ajusté au corps humain provoque la même sidération que celle du corps du petit enfant dans une école maternelle gravissant difficilement des escaliers conditionnés pour un corps adulte. C'est la question du corps hors norme<sup>12</sup> dans l'espace normé qui est posée ici. Nous faisons l'hypothèse qu'il participe à rompre l'espace familier dans l'étrangeté qui nous entoure<sup>13</sup> et à faire perdre son caractère familier au foyer ou de l'école. Outre sa propre difficulté à se mouvoir dans un espace inapproprié à sa morphologie, le corps hors norme dans l'espace normé rend saillante l'aporie de la neutralité du modèle et son incapacité à être perméable à la diversité des corps et des appropriations. La visibilité du corps animal dans l'architecture serait-elle chargée d'une force émancipatrice permettant de pervertir les codes de l'espace normé ? C'est l'hypothèse<sup>14</sup> que développe Florian Lefebvre à l'échelle de l'ornement. Le corps animal représenté dans l'ornementation viendrait, selon l'architecte, pervertir les ordres architecturaux de Vitruve ; symboliquement, cette profanation permettrait une déconstruction de l'expression d'un ordre verrouillé et hiérarchisé, dominé par le corps humain. L'incursion du corps animal dans un espace structuré par le corps humain ferait vaciller la norme anthropocentrique.

Figure 1. La ponette dans le studio de projet, Nantes



Photographies : Léa Mosconi, 2021.

- 9 Le 26 novembre 2021, l'unité de recherche du Crenau organisait une journée d'études intitulée « Cohabiter-Coexister avec les animaux<sup>15</sup> ». Au mi-temps de la manifestation était proposée une performance<sup>16</sup>, sous la forme d'une déambulation structurée par le parcours d'une ponette dans l'école, associée à un ensemble de microévénements, comme le jaillissement d'une fumée, la mise en scène de deux étudiants sur un

skateboard, la projection de vidéos. Le public, nombreux, près de 200 personnes, a suivi la ponette dans l'espace singulier de l'école d'architecture de Nantes : réalisée en 2009 par l'agence française Lacaton et Vassal, le bâtiment nantais expérimente, dans plusieurs de ses dispositifs, ce que pourrait être une école hors normes. Le rez-de-chaussée de l'école est un prolongement de l'espace public, avec de nombreuses porosités, des continuités spatiales et des matérielles fortes, faisant de ce lieu un espace décalé et singulier, entre le dedans et le dehors, entre l'école et la ville. Aux deux principaux niveaux de l'école, entre les salles de classe conventionnelles et les différents locaux « fermés, chauffés », les architectes proposent des espaces tampons, volumineux et généreux, sans fonctions déterminées. Ils doublent les espaces programmés :

Construire double c'est-à-dire deux fois plus, avec le même budget pour créer d'autres possibilités, d'autres libertés, de nouvelles façons d'habiter, pour faire éclater les programmes, les standards<sup>17</sup>.

- 10 Ces lieux sont parfois vides, provoquant pour celles et ceux qui les traversent une « inquiétante étrangeté<sup>18</sup> ». Ils accueillent, la plupart du temps, des pratiques détournées : certains s'y allongent en groupe, on voit alors des grappes de corps à l'horizontal ; d'autres y installent ponctuellement une table de ping-pong, les corps sont alors mobiles, vifs, le bruit des mouvements saccadés des corps et de la balle résonne dans le volume démesurément grand de l'école. Enfin, la flexibilité du bâtiment, poussée à son paroxysme par les architectes, crée des situations inédites, comme celle par exemple d'un parking transformé en un immense studio de projet. Néanmoins, si les lignes directrices de la conception de l'école questionnent voire transgressent la norme, l'échelle de mesure du projet est néanmoins celle d'un corps humain, valide et adulte. Le hors norme se situe plutôt dans les explorations que pourra faire le corps dans une architecture qui ne se conforme pas aux standards à l'œuvre, que dans une conception à l'échelle des corps, dans leurs diversités et pluralités.
- 11 Qu'a provoqué le corps de la ponette dans ce « monstre amical<sup>19</sup> » qu'est l'école d'architecture de Nantes ? Quand l'animal est entré, la quasi-totalité des personnes présentes a sorti son téléphone pour photographier et filmer la bête. Une partie des spectateurs et spectatrices a fait part de son émerveillement face à l'incursion de l'équidé dans un espace familier, du bonheur de voir l'animal dans une relative proximité, et de la surprise de rencontrer la ponette dans un lieu inattendu. Une autre partie a manifesté son anxiété et sa peur de voir l'intrusion d'une ponette qui aurait rompu l'espace familier dans l'étrangeté qui nous entoure<sup>20</sup>. Enfin, certaines et certains ont exprimé leur colère de voir la mise en scène d'un animal qui serait « objectivé », y voyant la réactualisation détournée du cirque animalier.
- 12 La présence d'un cheval ou d'une chèvre dans une architecture humaine participe à faire vaciller ses normes anthropocentrées. Le décalage entre le corps de la chèvre et l'immeuble d'habitation, comme le décalage entre le corps de la ponette et l'école de Nantes, fait naître un doute sur ces espaces normés. L'inquiétante étrangeté de voir surgir dans un espace familier un corps habituellement captif dans un boxe ou dans un pré favorise l'émergence de ce doute. Par ailleurs, n'est-ce pas l'espace normé qui fétichise et spectacularise les corps hors normes ? Le caractère anthroponormé de l'espace construit-il un lieu qui ne peut qu'objectiver la bête, à savoir la rapporter à un objet ? Dans un registre différent, la géographe Nathalie Blanc, dans la recherche qu'elle a menée sur la blatte<sup>21</sup> dans les années 1990, souligne combien l'incursion de

l'animal dit « indésirable » dans l'espace familial du foyer, voire dans celui de la ville, provoque des réactions humaines violentes et irrationnelles, très souvent canalisées par un mécanisme d'objectivation de la bête. C'est ce même mécanisme qui est à l'œuvre quand on photographie la ponette dans l'école ou que l'on observe le troupeau de chèvres monter au cinquième étage. Quelles sont les conditions spatiales, morphologiques, matérielles et sociales pour que le corps hors norme « performe » l'espace normé ? Comment éviter que l'espace anthroponormé ne réifie le corps hors norme ? Ces deux actions peuvent-elles avoir lieu simultanément ?

- 13 Si la ponette a peut-être été partiellement objectivée par le dispositif de la déambulation, sa présence dans l'école, sur la rampe habituellement utilisée par les voitures, dans les rayons de la bibliothèque, dans les studios de projet, a fait aussi vaciller la perception spatiale qu'ont les étudiants et étudiantes de leur école. Cette présence peut les amener à s'approprier différemment certains lieux et à y mener des pratiques qu'ils n'auraient pas envisagées jusqu'ici. L'expérience avec laquelle le philosophe et écrivain Jean-Christophe Bailly introduit l'ouvrage *Le Versant animal*<sup>22</sup> est éclairante à ce sujet :

Or voici que de ce monde, quelqu'un surgit – un fantôme, une bête : car seule une bête peut surgir ainsi. C'est un chevreuil qui a débouché d'une lisière et qui, affolé, remonte la route dont les haies le contraignent : il est lui aussi pris dans l'estuaire, il s'y enfonce et tel qu'il est ne peut qu'être – frayeur et beauté, grâce frémissante, légèreté. On le suit en ayant ralenti, on voit sa croupe qui monte et descend avec ses bonds, sa danse. Une sorte de poursuite s'instaure, où le but n'est pas, surtout pas, de rejoindre, mais simplement de suivre, et comme cette course dure plus longtemps qu'on aurait pu le penser, plusieurs centaines de mètres, une joie vient, étrange, enfantine, ou peut être archaïque<sup>23</sup>.

- 14 Le surgissement de la bête, la présence de cette « grâce frémissante » démontre, selon Jean-Christophe Bailly, qu'il y a entre l'humain et l'animal des possibilités de « passages, de souverainetés furtives, des occasions, des fuites, des rencontres<sup>24</sup> », que celles-ci peuvent nous bouleverser et nous faire bifurquer. Les étudiants qui ont suivi la ponette ne feront peut-être pas les mêmes projets, ne dessineront peut être pas les mêmes espaces après cette expérience étonnante. Cette rencontre impromptue avec la ponette dans l'école va-t-elle hanter leur mémoire et y laisser des traces qui fragiliseront les standards inculqués ? Comme le souligne le philosophe Dominique Lestel, « l'animal n'habite pas seulement les maisons, les basses-cours ou les champs de l'homme. Il hante aussi son esprit et son imagination, ses peurs et ses croyances<sup>25</sup> ». C'est alors peut-être par la hantise, à savoir par les traces obsessionnelles laissées dans la mémoire des étudiantes et étudiants, que la ponette perturbera les normes à l'œuvre.
- 15 Quel aurait été le cadre propice pour que cette expérience distrayante, étonnante ou malaisante de la déambulation de la ponette soit troublante – à savoir qu'elle impacte profondément et intensément la perception du public ? La notion de « communauté hybride » que développe Dominique Lestel apporte un éclairage stimulant à cette situation. Une communauté hybride est un espace partagé, qui n'est pas seulement un même espace physique ou géographique mais aussi « un espace de sens<sup>26</sup> », au sein duquel se révèle l'attachement réciproque des humains et des animaux. Dans ce cadre, l'enjeu de la déambulation aurait été de mettre en place des dispositifs qui permettent de considérer l'agentivité de la ponette et la relation de coexistence qu'elle pouvait

établir avec les personnes présentes. La question de l'autonomie<sup>27</sup> de l'animal est alors centrale : c'est celle-ci qui permet la mise en place de cadre.

- 16 La présence de certains corps animaux dans l'espace familial et humain peut provoquer des réactions émotionnelles inattendue, parfois même de la sidération. Cet état émotionnel peut être un moteur permettant de s'émanciper des normes spatiales que le corps de la bête met en lumière, il peut également provoquer la nécessité d'objectivité ce corps animal bouleversant ; ces deux actions peuvent se dérouler simultanément, le corps objectivé étant alors aussi potentiellement porteur d'une capacité émancipatrice.

## De la norme anthropocentrée au corps (de l'animal) sauvage

- 17 Nous avons tenté de penser ce que faisait la présence de la ponette dans l'espace produit pour les humains et avons essayé de saisir si l'intrusion de ce corps hors norme ébranle les normes à l'œuvre. Il s'agit dans cette partie d'interroger les lieux spécialement conçus pour accueillir des animaux. Que fait le corps de la bête à la conception du projet architectural quand celui-ci lui est destiné ? L'enjeu est de saisir si les zoos ont la capacité de proposer des alternatives aux espaces anthroponormés présentés jusqu'ici et de comprendre s'ils sont porteurs de qualités spécifiquement liées aux enjeux du corps animal dans toute sa complexité.
- 18 Le zoo est un espace consacré aux corps des animaux ; sa finalité est de réunir différentes espèces animales, souvent exotiques, en captivité, et de les mettre en scène pour un public donné. Dès la création de la Ménagerie du Jardin des plantes, des questions de soin, de pédagogie, de préservation des espèces ont été avancées<sup>28</sup> ; celles-ci sont encore très largement présentes aujourd'hui, voire se sont intensifiées dans les discours qui accompagnent la création des nouveaux zoos. Il n'en demeure pas moins que si l'on observe l'architecture et les dispositifs à l'œuvre dans la majorité des zoos, on peut noter qu'ils répondent en premier lieu à deux injonctions : enfermer et montrer<sup>29</sup>.
- 19 Les dispositifs architecturaux dans le zoo sont polarisés : dans une même scénographie, l'ambition est de mettre en scène l'animal et de le garder captif. Les grilles, les murets, les podiums, les vitres, les circulations, sont dessinés dans une tension forte : il faut sublimer l'animal tout en en conservant que son essence, sa masse stéréotypée ; exacerber son caractère sauvage tout en maîtrisant sa dangerosité ; exalter son exotisme tout en le conditionnant à des milieux qui lui sont naturellement étrangers ; et enfin, scénographier sa monstration tout en dissimulant les nombreux dispositifs qui permettent sa captivité<sup>30</sup>. Ces dispositifs conçus par rapport au corps de la bête et au regard de sa condition captive permettent-ils une « performance » de l'espace anthroponormé par l'animal, ou résultent-ils de l'objectivation, portée à son paroxysme, d'un animal que l'on aurait rangé dans l'espace comme on le ferait avec un objet encombrant ? Dans le texte « Fabuler un projet, une spéculation antispéciste pour la ménagerie de Paris<sup>31</sup> », l'architecte Mathias Rollot rappelle les conditions de détention de l'animal dans la ménagerie du jardin des plantes :

Qu'est-ce qu'un zoo ? Ici : quatorze perruches dans neuf mètres cubes. 50 x 60 x 70 cm pour un python vert d'un mètre cinquante de long (UICN - Préoccupation mineure). 80 x 120 x 180 cm pour le python birman de trois mètres de long (UICN - Vulnérable). 50 x 70 x 80 cm pour une vipère du Gabon d'un mètre

quarante de long (UICN - Préoccupation mineure) ; pareil pour le python tapis d'un mètre quatre-vingts (UICN - Préoccupation mineure). On n'est pas loin de la torture des cellules dans lesquelles on ne peut ni se mettre debout ni s'allonger<sup>32</sup>.

- 20 On ne peut pas réduire la multiplicité des zoos au cas bien spécifique de celui de la ménagerie du Jardin des plantes, un des premiers zoos d'Europe<sup>33</sup>, en plein V<sup>e</sup> arrondissement de Paris, où le prix du foncier est particulièrement élevé. Néanmoins, en moyenne, au sein des zoos, « les enclos sont 60 à 100 fois plus petits que les plus petits des territoires naturels<sup>34</sup> », ce qui, sans être aussi tendu que les chiffres que nous venons d'énumérer, démontre l'inadéquation entre le corps vivant (ce dont il a besoin pour être, ses déplacements, ses mouvements et non seulement sa dimension) de l'animal sauvage et l'enclos.
- 21 Dans une certaine mesure, on peut considérer que le zoo annihile les corps des animaux en ne les considérant qu'au regard de leur dimension et de leur capacité à être mis en scène pour les humains. Il constitue alors un pur espace de stockage de corps objectivés. Si l'on poursuit avec l'exemple de la Ménagerie du Jardin des plantes, l'historien Éric Baratay souligne la réification de l'animal sauvage qui y est réalisée par une architecture qui tend à les assigner au rôle d'objet :
- Dès lors, l'alignement des cages affirme l'intérêt prédominant des naturalistes pour la systématique et donne aux animaux un statut d'éléments de collection, bien rangés et observables de près dans l'attente d'être découpés<sup>35</sup>.
- 22 Est-il possible de saisir dans le zoo des dispositifs vivifiants qui permettraient de bousculer les normes à l'œuvre et de les transposer dans l'architecture du quotidien ? Si l'exercice est périlleux, plusieurs architectes contemporains, de Bernard Tschumi à Dominique Perrault, en passant par Beckmann N'Thépé, ont tenté ces trente dernières années de faire cohabiter ces deux enjeux difficilement compatibles : réaliser un projet de zoo et l'inscrire dans une époque où la question écologique, et donc celle du vivant, devient prédominante.
- 23 Prenons le projet du zoo de Vincennes réalisé par Bernard Tschumi et Véronique Descharrières. Ce projet de transformation, livré en 2014, est conçu puis construit alors que la question de la préservation de l'environnement et de la biodiversité se fait de plus en plus prégnante et qu'il devient difficile pour tout architecte de ne pas s'y confronter. Les deux architectes revendiquent une attention au site et à ceux, humains et non humains, qui l'habitent. Le thème du bien-être animal est largement mobilisé comme cadre structurant du projet. Véronique Décharrières souligne :
- L'animal n'est plus seulement un objet emblématique d'un rythme posé dans un décor artificiel. Il participe d'un rythme biologique qui s'inscrit dans un cadre compatible avec ses besoins et sa constitution<sup>36</sup>.
- 24 Le premier axe du projet s'articule ainsi autour de la notion de « biozones », unités stratigraphiques déterminées par le contenu biologique des sédiments, développée par le naturaliste Alcide d'Orbigny au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Tschumi et Descharrières proposent de créer cinq biozones. Ce découpage territorial du zoo permettrait de créer « un système vaste et varié adapté au besoin du bien être animalier<sup>37</sup> » qui s'affranchirait d'une traduction trop littérale du naturalisme<sup>38</sup> ou du biomimétisme<sup>39</sup>. Le second axe du projet du zoo est celui de la mobilisation de la topologie, notion qui vient des mathématiques : les espaces topologiques sont des ensembles munis d'une notion de voisinage autour de chaque point. Les deux architectes soulignent l'importance des vides entre les bâtiments, qui influeraient l'architecture, par voisinage, pour créer des ambiances, des climats, des entre-deux.

25 La notion de biozone ou celle de topologie sont-elles alors génératrices d'espaces hors normes ? Si on peut considérer que la notion de biozone permet une plus grande appropriation humaine et animale de l'espace, néanmoins, elle peut également être appréhendée comme l'expression d'une volonté de contrôle de l'animal et de son milieu jusqu'aux paramètres biologiques, écosystémiques, et stratigraphiques. Les principes de « voisinage » et « d'entre deux » proposés par l'axe topologique sont peut-être plus vivifiants. Pour mettre en perspective ces points, il est notamment possible de se tourner vers Tim Ingold, « l'écologie des lignes et le tissage<sup>40</sup> » qu'il propose. Dans sa *Breve histoire des lignes*<sup>41</sup>, l'anthropologue nous invite à nous saisir de l'épaisseur des lignes qui se tissent entre les objets que nous parcourons. Cinq entités les composent et permettent de constituer ce système : les traces, les fils, les nœuds, les maillages et les surfaces. Cette lecture de l'espace se rapproche de la topologie, le voisinage pouvant être considéré comme ce monde de lignes :

Nous arrivons à connaître notre environnement, non pas en le regardant, ni en vérifiant mentalement que nos représentations correspondent à ce qu'observent nos sens, mais en nous déplaçant en son sein, par exemple en marchant<sup>42</sup>.

26 Éprouver ce qu'il y a en son sein, le voisinage entre les objets, le maillage, serait alors une manière d'ancrer une conscience écologique pour saisir que nous n'habitons pas dans un environnement donné mais que nous sommes ce système de relations qui nous constitue autant qu'il constitue notre environnement<sup>43</sup>.

27 Au zoo de Vincennes, ces dispositifs de vide, ces ambiances plus informelles, ces maillages entre les objets architecturaux sont peut-être vecteurs d'espaces hors normes et appropriables par une plus grande diversité des corps. Mais, concrètement, ce monde de lignes, ces voisinages, ne sont pas toujours identifiables dans le zoo de Bernard Tschumi et Véronique Déscharrières. On pourrait aussi s'interroger sur la capacité d'un lieu structuré par le contrôle à faire émerger ce qui lui échappe, à savoir ces voisinages dont la principale qualité tient justement de leur caractère informel et mouvant. Comment, du reste, mobiliser ces lignes et voisinages dans l'architecture du quotidien pour en bouleverser les normes ? Il s'agit peut-être, plutôt que de s'émanciper de l'espace anthropométré, d'accepter qu'il puisse inclure des poches, des zones tampons qui échappent à la norme et au contrôle, et qui, en tension avec l'espace formel, proposent une diversité d'appropriation et de pratiques.

## Que fait le corps animal domestique à l'architecture

28 L'architecture de la ferme, qui abrite elle aussi le corps des bêtes nous renseigne-t-elle sur une architecture à l'échelle du corps animal ? La norme ne s'exerce pas de la même manière pour les vaches et poules de la ferme que pour les girafes et des loups du zoo. Si les dispositifs spatiaux de la ferme contiennent parfois cette même nécessité de garder captif les corps animaux, ils ne s'articulent pas autour de l'enjeu de la monstration et de la mise en scène des bêtes. La norme ne s'y exprime pas selon les mêmes enjeux, ni selon les mêmes critères. C'est pourquoi l'analyse de fermes peut laisser entrevoir d'autres mises en œuvres de la norme et peut être d'autres possibilités de transgression.

29 Deux projets architecturaux sont observés, la ferme pédagogique réalisée en 2019 à Strasbourg par l'agence Freaks et le projet étudiant Cow working présenté par Bianca Fox, Théo Simon et Hugo Carros en 2021 à l'école nationale d'architecture de Nantes.

Les deux projets sont de natures différentes : celui de Freaks est réalisé par des architectes, dans un contexte de commande publique, sur un temps long, avec un budget de 730 000 euros HT ; il est construit à destination d'usagers qui vont habiter les lieux. Cow working, en revanche, est une fiction émancipatrice, réalisé par des étudiants et étudiantes, sur un temps très court, une semaine, en réponse à un exercice posé au sein de l'école : il n'est pas réalisé et reste un projet « de papier ».

- 30 En 2015, l'agence parisienne Freaks fondée par Yves Pasquet, Cyril Gauthier et Guillaume Aubry, présentait une vidéo intitulée *Modulor*<sup>44</sup> qui interrogeait le caractère normatif de la cité corbuséenne en y montrant l'appropriation de deux corps hors norme, celui d'une personne très grande et celui d'une personne de petite taille. La vidéo rend évidente l'inadaptabilité d'un standard à la diversité des corps humains, ce qu'explicite bien Guillaume Aubry, cofondateur de Freaks :

Tous deux requestionnent, avec leur corps, à travers des gestes du quotidien, le grand paradoxe de la modernité qui a pensé s'adresser à tous et toutes en se focalisant sur une sorte d'homme parfait<sup>45</sup>.

- 31 On pourrait même avancer que la vidéo rend visible le caractère aliénant de la norme pour les corps qui habitent cet espace. Les normes à l'œuvre concourent à une architecture qui conforme les corps à un modèle ce qui restreint leur liberté et les confronte à des microéchecs quotidiens, dûs à l'inadaptabilité de leur corps à l'espace normé en place. Pour le psychiatre Henri Gomez, le caractère aliénant d'une pratique vient « des actes effectués sous la commande d'autrui, à un rythme qui n'est pas le sien, à un moment qui ne convient pas, sans contrepartie, au moins symbolique<sup>46</sup> ».

Figure 2. Ferme pédagogique de Freaks, Strasbourg





Freaks, 2019

- 32 Cette question de la norme et du hors norme a accompagné les travaux de Freaks ces dix dernières années, aussi bien dans les performances ou les vidéos, dans les textes que dans les projets. Quatre ans après *Modular*, il a livré un projet de ferme pédagogique à Strasbourg. Le projet est composé de trois bâtiments. Le premier est destiné à l'accueil, de morphologie simple, et s'ouvre sur une cour qui fait face au deuxième bâtiment. Le deuxième bâtiment, qui préexistait au projet, a été réhabilité par l'agence d'architecture, qui a gardé sa forme en évitant seulement les parties sous l'auvent afin d'y installer le local d'acclimatation, les clapiers et les espaces câlins. Le troisième bâtiment est une volière ; une cour est créée entre celle-ci et le deuxième bâtiment.
- 33 Guillaume Aubry souligne que le projet a été réalisé en pensant en premier lieu à l'animal comme usager, voire comme maître d'ouvrage<sup>47</sup>. L'architecte donne un exemple, celui du cadrage du poulaillers qui offre, selon lui, « la plus belle vue aux poules<sup>48</sup> », ancrant ce principe de faire l'architecture en premier lieu à partir des besoins de l'animal, avant de la rendre appropriable par l'humain. La plus belle vue pour les humains correspond-t-elle à la plus belle vue pour les poules ? En d'autres termes, comment penser pour l'animal en se détachant d'un registre anthropomorphiste ? Le philosophe et biologiste Jacob von Uexküll nous propose trois leviers<sup>49</sup> pour penser l'animal comme « un sujet qui produit un monde suivant un plan d'organisation qui est le sien<sup>50</sup> » : la compréhension du milieu dans lequel évolue l'animal, la connaissance des relations entre l'animal et son milieu, et la prise en considération de la subjectivité de l'animal. Reste maintenant à savoir si et comment l'architecte peut se montrer en capacité de concevoir avec cette hypothèse.
- 34 Les parties réhabilitées du projet de Freaks, au sein de l'étable, génèrent des espaces généreux pour les animaux, la cour dégagée entre le bâtiment existant et le poulailler permet très probablement des échanges entre humains et non humains, bien que le rapport soit là aussi déséquilibré entre un animal enfermé et un humain visiteur. Le

poulailler se situe dans une volière dont la coupe latérale est un triangle, qui vient proposer un espace relativement singulier de par sa hauteur, son oblique et par sa porosité à l'air. Un lieu ni tout à fait dehors, ni tout à fait dedans, dans lequel la construction du poulailler s'implante. « Le poulailler reprend la volumétrie stéréotypée d'une maison avec une inspiration de théâtre à l'italienne pour mettre en scène les poules<sup>51</sup> », écrivent les architectes sur leur site internet, rendant visible la difficulté propre à ce type de programme et leur quasi-incapacité à transgresser la norme.

Figure 3. Projet Cow working, Bianca Fox, Théo Simon, Hugo Carros, Nantes, 2021





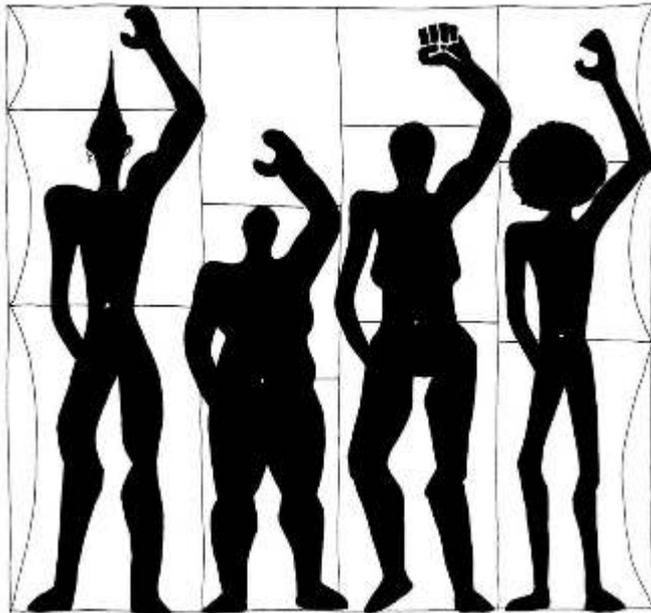
Bianca Fox, Théo Simon, Hugo Carros, Nantes, 2021

- 35 Le second cas se situe dans un contexte très différent. Il s'agit d'un projet papier, réalisé dans le cadre d'un workshop d'une semaine à l'école nationale d'architecture de Nantes en septembre 2021. L'enseignement, intitulé « Le Parlement des animaux », encadré par une équipe pluridisciplinaire<sup>52</sup> et à destination de 37 étudiants de master, s'articulait autour de la conception, en groupe de deux ou de trois étudiants, d'un projet à destination d'animaux. Parmi les douze projets présentés, celui de Bianca Fox, Théo Simon et Hugo Carros, Cow Working, était une étable évolutive au gré des saisons. Le projet, probablement inspiré de *The Truffle* d'Ensamble Studio (Costa da Morte, 2010), serait « coconstruit avec et pour l'animal, en le considérant comme un collaborateur<sup>53</sup> ». Les vaches, au fur et à mesure des saisons et de leur cycle de vie, vont participer à l'édification d'une étable pour elles et pour leurs veaux ; la construction d'origine est un cube plein, en pisé, coffré par du foin. En hiver, les vaches viennent s'y nourrir, révélant ainsi les espaces et les alvéoles de la construction, qui serviront ensuite d'abris. « L'humain propose, l'animal compose, laissant la place à l'informel et à l'indéterminé<sup>54</sup> » écrivent les trois étudiantes et étudiants, auteurs et autrice du projet. Au printemps, la construction est achevée et permet d'accueillir les naissances dans des

conditions favorables. À l'été, la désintégration de la construction débute et enclenche un nouveau cycle. Le bâtiment est donc pensé en fonction du rythme biologique de l'animal, sa morphologie est générée par les pratiques de la bête, provoquant une architecture spatialement et conceptuellement hors de la norme. Est-ce la coconstruction humaine et animale qui permet cette transgression de la norme ou bien seulement le cadre dans lequel se fait le projet où n'apparaît pas (ou peu) la « domination humaine<sup>55</sup> » ?

- 36 Que ferait la présentation aux étudiants de première année d'un « animal modulator » et la prise en compte dans les projets de ces autres corps ? En 2015, dans son mémoire de fin d'études, l'architecte Mahé Cordier Jouanne proposait de réaliser un « queer modulator » pour transgresser le standard absolu corbuséen du corps masculin d'1,83 mètres. Si l'animal dans l'architecture fournit une entrée utile pour travailler des questions sociétales actuelles telles que la biodiversité, c'est aussi de par son corps comme puissance subversive des normes architecturales qu'il pose des questions structurantes à notre champ.

Figure 4. Queer Modulator



Mahé Cordier Jouanne, 2017

- 37 Cette recherche met en lumière deux enjeux. Le premier est celui du cadre au sein duquel se produit l'architecture : peut-on penser un projet transgressif dans un cadre avant tout structuré par des rapports de domination ? Le second enjeu est celui de la capacité des architectes humains à concevoir une architecture depuis l'animal, en s'écartant d'une approche anthropomorphiste : cette question rejoint celle des dynamiques féministes mises en lumière au début de l'article. Comment engager un décentrement pour qu'un homme valide, humain et adulte puisse aussi penser le projet pour les corps non valides, pour les corps des femmes, pour les corps des enfants et pour les corps des animaux ? Que peut faire naître l'implosion des normes à l'œuvre par ce décentrement et par cette capacité à comprendre le corps dans sa complexité ? Un

corps n'est pas réductible à sa forme ni à ses dimensions. Il se caractérise aussi par sa volonté de se déplacer, de voir ou non la lumière, de ressentir une température, d'interagir avec telle ou telle espèce, d'être ou non en altitude, d'être ou non en mouvement. C'est un ensemble de paramètres complexes, objectifs et subjectifs, liés au corps même, à son milieu et à leurs interactions.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Jean-Christophe Bailly, *Le Versant animal*, Bayard, 2018.

Éric Baratay, « Le zoo, lieu politique, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », dans Paul Bacot *et al.*, *L'Animal en politique*, L'Harmattan, pp. 15-36, 2003, [en ligne] [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00659792/document>], pp. 9-10.

Éric Baratay, *Le Point de vue animal. Une autre version de l'histoire*, Paris, Le Seuil, 2012.

Nathalie Blanc, *L'Animal dans la ville*, Paris, Odile Jacob, 2000.

Gilles Bœuf, « Biomimétisme et bio-inspiration », *Vraiment durable*, 2014/1-2, n° 5/6, pp. 43-55, [en ligne] [<https://www.cairn.info/revue-vraiment-durable-2014-1-page-43.htm>].

Laurence Cornu, « Normalité, normalisation, normativité : pour une pédagogie critique et inventive », *Le Télémaque*, 2009/2, n° 36, pp. 29-44, [en ligne] et [<https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2009-2-page-29.htm>].

Stéphanie Dadour (dir.), *Malaquais Revue*, n°6 « Des féminismes en architecture », novembre 2020.

Stéphanie Dadour, « Architects can do it! Des féminismes en architecture », cycle des voix inédites, animé par Olivier Leclercq, Maison de l'architecture Île-de-France, 9 octobre 2020, [en ligne] [Voix In(é)dités, Entretien #4 avec Stéphanie Dadour - YouTube].

Philippe Descola, *Par-delà Nature et Culture*, Gallimard, 2005.

Véronique Descharrières, « Animal City », *Plan Libre*, n° 184 « Animal malgré tout », juin 2021.

Jean Estebanez, « Penser les communautés hybrides », *Carnets de géographes* [En ligne], 5, 2013, [en ligne] [<https://doi.org/10.4000/cdg.1052>], consulté le 16/12/2021.

Michel Foucault, « Sécurité, Territoire, Population », Leçon du 25 janvier 1978, 2004.

Florian Fefébvre, « L'animal ornement comme sixième ordre oublié de Vitruve », dans *Paris animal*, catalogue d'exposition, Édition du Pavillon de l'Arsenal, 2022.

Tim Ingold, *Une brève histoire des lignes*, Bruxelles, Zones Sensibles, 2011.

Tim Ingold, *L'Anthropologie comme éducation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, (Paideia), 2018.

Tim Ingold, *Faire - Anthropologie, Archéologie, Art et Architecture*, Éditions Dehors, 2017.

Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, « Les animaux de divertissement » (chapitre 10) dans Jeangène Vilmer Jean-Baptiste (dir.), *Éthique animale*, Presses universitaires de France, (Éthique et philosophie morale), 2008, pp. 199-224 [en ligne] [<https://www.cairn.info/---page-199.htm>].

Dominique Lestel, *L'Animalité. Essai sur le statut de l'humain*, Hatier, 1996.

Léa Mosconi, « Le monstre, l'animal, la ville », *Plan Libre*, n° 21 « Animal malgré tout », juin 2021.

Mathias Rollot, *Critique de l'habitabilité*, Libres et solidaires, 2017.

Mathias Rollot, « Fabuler un projet, une spéculation antiséciste pour la ménagerie de Paris », texte lu lors d'une performance en 2019 au CIVA Kanal, Centre Pompidou de Bruxelles.

Régine Scelles « Penser le "hors norme" comme ayant un potentiel transformatif », dans Annie Élisabeth Aubert (éd.), *Dispositifs de soins au défi des situations extrêmes*, Érès, 2007, pp. 33-57.

Véronique Servais, « La visite au zoo et l'apprentissage de la distinction humaine », *Revue d'anthropologie des connaissances* [En ligne], 6-3, 2012, consulté le 17/12/2021.

Jacob von Uexküll, *Mondes animaux et monde humain*, suivi de *La Théorie de la signification*, Denoël, 1965 [1934].

## NOTES

1. Dessin réalisé en 1490 par Leonard de Vinci.
2. Ouvrage de construction conçu par Ernst Neufert en 1936.
3. Qu'invente Le Corbusier en 1945.
4. Voir à ce sujet Stéphanie Dadour (dir), *Malaquais Revue*, n°6 « Des féminismes en architecture », novembre 2020.
5. Cornu Laurence, « Normalité, normalisation, normativité : pour une pédagogie critique et inventive », *Le Télémaque*, 2009/2, n° 36, pp. 29-44 [en ligne] [<https://doi.org/10.3917/tele.036.0029>] et [<https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2009-2-page-29.htm>].
6. À ce sujet, voir Pierre Livet, *Les Normes. Analyse de la notion. Étude de textes : Wittgenstein, Leibniz, Kelsen, Aristote*, Armand Colin, 2006.
7. *Idem*, page 30.
8. Michel Foucault, « Sécurité, Territoire, Population », Leçon du 25 janvier 1978, 2004.
9. *Idem*, p. 59.
10. Stéphanie Dadour, « Architects can do it! Des féminismes en architecture », cycle des voix inédites, animé par Olivier Leclercq, Maison de l'architecture Île-de-France, 9 octobre 2020, [en ligne] [Voix In(é)dités ● Entretien #4 avec Stéphanie Dadour - YouTube].
11. Charles Yriarte, *Paris grotesque : les célébrités de la rue, Paris (1815 à 1863)*, 1864.
12. Régine Scelles « Penser le "hors norme" comme ayant un potentiel transformatif », dans Annie Élisabeth Aubert (éd.), *Dispositifs de soins au défi des situations extrêmes*, Érès, 2007, pp. 33-57.
13. Mathias Rollot, *Critique de l'habitabilité*, Libres et solidaires, 2017, p. 61.
14. Florian Lefévre, « L'animal ornement comme sixième ordre oublié de Vitruve », dans *Paris animal*, le catalogue d'exposition, Édition du Pavillon de l'Arsenal, 2022.
15. Journée d'étude organisée à l'ENSA Nantes par le laboratoire AAU (équipe Crenau) et portée par Anne Bossé, Emmanuelle Chérel, Léa Mosconi et Anne Philippe, le 26 novembre 2021.
16. Déambulation du poney Sioux, projet pédagogique Calamity Jane (Pauline Boyer, Anne Philippe, Laurent Sfar), 26 novembre 2021.
17. Anne Lacaton, « Entretien avec Karine Dana », *AMC*, n° 185, février 2009, p. 54.
18. Sigmund Freud, *L'Inquiétante étrangeté et autres essais*, Paris, Gallimard, 1985, pp. 65-81 ; traduit par René Lainé, avec la collaboration de Pierre Cotet, dans *OCF.P, XII, 1913-1914*, Paris, PUF, 2005, pp. 51-65.
19. « Monstre amical » fait ici référence à la notion de *Friendly Alien* que mobilise Peter Cook, notamment dans le projet qu'il a construit avec Colin Fournier, le Kunsthau Graz, le musée d'art

de la Ville de Graz en Autriche (2003). Le monstre amical est en décalage, par sa forme, sa taille, sa matière, avec le contexte qui l'environne et avec ce que l'on attend de lui. S'il ne se conforme ni à la norme, il tente d'entretenir une relation apaisée avec ses personnes usagères et son contexte.

20. Mathias Rollot, *op. cit.*, p. 61.

21. Notamment présenté dans Nathalie Blanc, *L'Animal dans la ville*, Paris, Odile Jacob, 2000.

22. Jean-Christophe Bailly, *Le Versant animal*, Bayard, 2018.

23. *Idem*, p. 11.

24. *Idem*, p. 12.

25. Dominique Lestel, *L'Animalité. Essai sur le statut de l'humain*, Hatier, 1996, p. 64.

26. *Idem*, p. 77.

27. Jean Estebanez, « Penser les communautés hybrides », *Carnets de géographes* [En ligne], 5, 2013, [<http://journals.openedition.org/cdg/1052>] et [<https://doi.org/10.4000/cdg.1052>], consulté le 16/12/2021.

28. Bernardin de Saint Pierre, fondateur de la Ménagerie du Jardin des plantes à Paris, le rappelle dans l'ouvrage *Paul et Virginie*, paru en 1788.

29. Voir à ce sujet le premier chapitre « Animaux de "collections", 1793-vers 1900 » dans Violette Pouillard, *Histoire des zoos par les animaux. Contrôle, conservation, impérialisme*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019.

30. Mosconi, Léa, « Le monstre, l'animal, la ville », *Plan Libre*, n° 21 « Animal malgré tout », juin 2021.

31. Mathias Rollot, « Fabuler un projet, une spéculation antispéciste pour la ménagerie de Paris », texte lu lors d'une performance en 2019 au CIVA Kanal, Centre Pompidou de Bruxelles.

32. *Idem*.

33. À ce sujet, voir Éric Baratay, *Le Point de vue animal. Une autre version de l'histoire*, Paris, Le Seuil, 2012.

34. Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, « Les animaux de divertissement » (chapitre 10), dans Jean-Baptiste Jeangène Vilmer (dir.), *Éthique animale*, Paris, Presses universitaires de France (Éthique et philosophie morale), 2008, pp. 199-224, [en ligne] [<https://www.cairn.info/ethique-animale--9782130562429-page-199.htm>].

35. Éric Baratay. « Le Zoo, lieu politique, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », dans Paul Bacot *et al.*, *L'Animal en politique*, L'Harmattan, pp. 15-36, 2003, [en ligne] [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00659792/document>], pp. 9-10.

36. Véronique Descharrières, « Animal City », *Plan Libre*, n° 184, juin 2021, p. 9.

37. *Idem*, p. 10.

38. Le naturalisme propose une distinction entre humains et non-humains en fonction de critères qui permettraient d'établir une classification du vivant. Voir à ce sujet Philippe Descola, *Par delà Nature et Culture*, Gallimard, 2005. Comme le rappelle l'anthropologue Véronique Servais, « c'est bien dans le cadre du naturalisme que toute imputation d'états mentaux à des animaux est considérée *à priori* comme de l'anthropomorphisme ». Véronique Servais, « La visite au zoo et l'apprentissage de la distinction humaine », *Revue d'anthropologie des connaissances* [En ligne], 6-3, 2012, consulté le 17/12/2021.

39. Le biomimétisme est l'imitation des éléments dits de nature en les prenant pour modèle. La scientifique Janine Benyus en donne cette définition en 1997 : « Le biomimétisme est une démarche d'innovation, qui fait appel au transfert et à l'adaptation des principes et stratégies élaborés par les organismes vivants et les écosystèmes, afin de produire des biens et des services de manière durable, et rendre les sociétés humaines compatibles avec la biosphère. » Cité par Gilles Bœuf, « Biomimétisme et bio-inspiration », *Vraiment durable*, 2014/1-2, n° 5/6, pp. 43-55, [en ligne] [<https://www.cairn.info/revue-vraiment-durable-2014-1-page-43.htm>].

40. En référence à « Pour une écologie des lignes et des tissages », en collaboration avec Saskia Walentowitz, *Revue des Livres*, n° 4, mars 2012, p. 28-39.
41. Tim Ingold, *Une brève histoire des lignes*, Bruxelles, Zones Sensibles, 2011.
42. Tim Ingold, *L'Anthropologie comme éducation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Paideia), 2018.
43. Tim Ingold, *Faire - Anthropologie, Archéologie, Art et Architecture*. Éditions Dehors, 2017.
44. Making Of MODULOR, YouTube, [[https://www.youtube.com/watch?v=jSUz2tG8\\_Sw](https://www.youtube.com/watch?v=jSUz2tG8_Sw)].
45. Échange entre Guillaume Aubry et Léa Mosconi le 5 octobre 2021.
46. Henri Gomez, *Guide de l'accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool*, Dunod, 2014, p. 327.
47. Échange entre Guillaume Aubry et Léa Mosconi le 5 octobre 2021
48. *Idem*.
49. Jacob von Uexküll, *Mondes animaux et monde humain* suivi de *La théorie de la signification*, Denoël, 1965 [1934].
50. Bruce Bégout, « Le "monde" des abeilles selon von Uexküll », *Labyrinthe*, 40, 2013, p. 47.
51. Ferme pédagogique - FREAKS [En ligne] [<https://freaksarchitecture.com/portfolio/zoo/>].
52. Les architectes Achille Racine, Delphine Lewandowski, Mathieu Mercuriali, Léa Mosconi (dir), la géographe Marlène Lagard, l'ornithologue Maxime Zucca.
53. Citations issues du texte de présentation du projet rendu le 17 septembre 2021, rédigé par de Bianca Fox, Théo Simon et Hugo Carros.
54. *Idem*.
55. Étant bien entendu que l'idée de « domination humaine » été amplement critiquée ces dernières années, de nombreux travaux préférant parler plutôt de « coévolution » et de synergies « natureculturelles » entre des espèces « partenaires », dans lesquelles chaque partie est utilisée et utilisatrice à la fois. Voir notamment Donna Haraway, *Manifeste des espèces de compagnie. Chiens, humains et autres partenaires*, L'Éclat, 2010. Dans le domaine de l'élevage notamment, elle s'avère assez complexe et ambivalence. Dans ce rapport quotidien de l'agriculteur à l'animal, quelles relations sont-elles tissées ? De nombreuses expériences d'éleveurs, qui partagent leur quotidien sur les médias sociaux, rendent visibles les relations de cohabitations qu'ils peuvent entretenir aux animaux de rente avec lesquels ils travaillent. La notion « humanimale », et notamment le laboratoire Animal'sLab — animaux, innovation et travail vivant, tentent de mettre en lumière ces cohabitations.

---

## RÉSUMÉS

Le corps humain, masculin et valide a longtemps servi de modèle aux architectes et aux urbanistes faisant de celui-ci une norme et une échelle du projet architectural. Cet article propose de saisir ce que le corps animal, considéré comme en *dehors de la norme* fait à l'espace normé. Il propose l'analyse de plusieurs cas : celui d'une performance avec une ponette dans l'ENSA Nantes, celui de la ménagerie du jardin des plantes, celui du zoo de Vincennes, celui d'une ferme urbaine à Strasbourg et enfin celui d'un projet fictif d'une ferme évolutive.

The human body — male, and able-bodied — has long served as a model for architects and urban planners, making it a standard and a scale for architectural projects. This article proposes to grasp what the animal body, considered outside of the norm, does to standardized space through

the analysis of several cases: a performance including a pony at the Nantes National Higher School of Architecture (ENSA Nantes), the *menagerie du Jardin des plantes* in Paris, the Paris Zoological Park in Vincennes, an urban farm in Strasbourg and finally, a fictional evolving farm project.

## INDEX

**Mots-clés** : Corps, Norme, Animal, Subversion

**Keywords** : Body, Norm, Animal, Subversion

## AUTEUR

### LÉA MOSCONI

Léa Mosconi est architecte HMONP, docteure en architecture et commissaire d'exposition et a cofondé en 2015 l'atelier Bony Mosconi. Maîtresse de conférence à l'ENSA Nantes, elle fait partie du laboratoire AAU, équipe CRENAU, et est associée au laboratoire ACS. Elle est présidente de la Maison de l'architecture en Île-de-France. Dans ces quatre activités, elle tente de questionner ce que font les changements climatiques à la manière dont on appréhende, habite et conçoit l'architecture. Elle a récemment publié « Vers une nouvelle place du vivant dans les projets architecturaux et urbains », *Métropolitiques*, 2021, « Penser le monstre moderne : entretien avec Bruno Latour » ; *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, décembre 2019 ; avec Jean-Baptiste Fressoz, « L'Anthropocène chez les architectes d'aujourd'hui », *L'Art Même*, mai 2019.